

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
*Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois*

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
deux exemplaires sont insérés dans le journal  
*Les manuscrits non insérés seront rendus*

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
*S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine*



Monaco, le 23 Août 1892

**NOUVELLES LOCALES**


On sait que l'Exposition des Beaux-Arts va s'ouvrir le 1<sup>er</sup> décembre prochain dans le bâtiment que la Société des Bains de Mer a fait construire sur le plateau de Monte Carlo.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en donnant ci-dessous les noms des personnes formant le Comité de patronage de cette Exposition :


*Présidents d'honneur :*

MM. Gérôme (C. ) , Membre de l'Institut ;  
Carolus-Duran (C. ).

*Président :*

M. le baron Delort de Gléon (C. ), Commissaire Général de l'Egypte à l'Exposition Universelle de 1889.






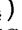


*Vice-Président :*

M. Armand Dumarescq (O. ).

*Secrétaire :*

M. Louis Dumoulin, peintre du Ministère de la Marine.

*Membres :*

MM. E.-L. Barrias (O. ), Membre de l'Institut ;  
Bonnat (C. ), Membre de l'Institut ;  
Bartholdi (C. );  
Bogolehoff ;  
Boldeni J. (C. );  
Dagnan-Bouveret (O. );  
Janty, Commissaire de la Principauté à l'Exposition Universelle de 1889 ;  
La Touche Gaston ;  
R. de Madrazo ;  
Munkaczy (C. );  
Stevens Alfred (C. );  
Stewart J. ;  
Yah Ed. (C. ).

*Commissaire de l'Exposition :*

M. Dupleix.

On annonce qu'une tombola sera tirée le 18 septembre pendant la fête de charité qu'organise le Comité des bals de la Saint-Roman, pour venir en aide aux victimes de la catastrophe de Saint-Gervais-les-Bains.

Sont chargés de recueillir les lots : MM. Paul Aureglia, Ange Boisson, Jérôme Delpiano, Charles Socal et Joseph Spadoni.

Les concerts du soir attirent, surtout les dimanches et les jeudis, une foule de dilettanti sur les terrasses du Casino.

Les programmes sont toujours composés avec goût, et notre excellent orchestre se fait applaudir fréquemment par l'auditoire. Signalons notamment la romance de la *Favorite*, solo par M. Asé, qu'on a fait bisser dimanche dernier, ainsi que l'aubade de Desormes, *Eveillez-vous*.

L'ouverture de *Si j'étais roi* et la fantaisie sur la *Traviata* ont été suivis de nombreux applaudissements.

On démolit en ce moment le petit bâtiment qui, depuis le commencement de la construction de la Cathédrale, servait de bureaux à l'architecte de ce monument et à son conducteur.

L'édifice va se trouver ainsi complètement dégagé du côté de la rue de l'Eglise.

**La Vigne et le Vin**

Au moment où l'époque des vendanges approche, il nous paraît utile de donner à nos lecteurs quelques renseignements sur l'état des vignobles en Europe :

Les vignes plantées en Europe occupent une superficie de 9,189,561 hectares ; les autres parties du monde ne réunissent que 392,000 hectares.

C'est l'Italie qui figure en tête des pays vignobles avec 3,430,000 hectares ; la France vient ensuite avec 1,837,000 hectares. Les vignes occupent en Espagne 1,605,000 hectares ; en Autriche-Hongrie, 655,000 hectares ; en Allemagne, 120,000 seulement (dont 34,000 en Alsace-Lorraine).

En moyenne, la production annuelle du vin en Europe s'élève à environ 117,331,000 hectolitres ; les autres parties du monde récoltent environ 4,886,000 hectolitres.

L'Italie produit 31 millions d'hectolitres ; la France en produit 27 millions, ainsi que l'Espagne ; l'Autriche-Hongrie produit 9 millions 841,000 hectolitres ; l'Allemagne 2 millions 350,000 et la Suisse 992,000. Hors d'Europe, c'est la production de l'Algérie qui est la plus forte avec 2,500,000 hectolitres.

Au point de vue de l'exportation, c'est l'Espagne qui vient en tête. Elle exporte annuellement 9 millions d'hectolitres qui représentent environ 300 millions de francs. Avec 2,500,000 hectolitres seulement à l'exportation, la France atteint le chiffre de 251 millions de francs. L'Italie ne vient qu'en troisième lieu, avec 2 millions d'hectolitres ou 70 millions de francs. Les 731,000 hectolitres de l'Autriche-Hongrie représentent 43 millions de francs. Enfin, l'Allemagne exporte 193,000 hectolitres et la Suisse 21,000.

De 1881 à 1891, à cause du phylloxera, le vignoble français s'est réduit d'un million d'hectares (soit environ de 2,700,000 hectares à environ 1,700,000 hectares). En 1881, la récolte en France était de 34 millions d'hectolitres. En 1889, elle était de 23 millions, et en 1891, de 30 millions représentant un milliard neuf millions de francs (soit une moyenne de 33 francs 60 l'hectolitre).

L'exportation des vins français s'élevait en 1881 à 2,600,000 hectolitres, elle décroît ensuite à 2,100,000 et se trouve en 1891 à 1,800,000.

L'importation en France des vins d'Espagne, de Portugal, d'Algérie et de Tunisie a passé, de 1881 à 1887, de 7,800,000 hectolitres à 12,300,000, et dans les dernières années a atteint 10 à 11 millions d'hectolitres.

Enfin, pour terminer par une statistique assez curieuse, disons qu'on a calculé qu'un Espagnol buvait par an 115 litres de vin, un Grec 109 litres, un Belge (qui l'eût cru !) 104 litres. Le Portugais, pour se maintenir en gaité, boit 96 litres ; l'Italien, 95 litres. Dans ce sport d'un nouveau genre, le Français arrive sixième avec 94 litres.

Le Suisse consomme 61 litres, le Roumain 52, le Chypriote 51. En Autriche-Hongrie, la consommation tombe à 22 litres, en Allemagne elle est de 6 seulement, en

Bosnie de 5, en Russie de 3, aux Pays-Bas de 2, ainsi qu'en Grande-Bretagne.

Le Danois boit un litre comme le Norvégien, et le Suédois un demi-litre, parfaitement, une chopine par an.

**CHRONIQUE DU LITTORAL**

**Saint-Raphaël.** — Le yacht *Amphiaster*, du port de Cannes, avait été affrété par une personne de Saint-Raphaël pour faire un voyage de cette ville aux îles de Lérins. L'*Amphiaster* avait à bord une cinquantaine de passagers lorsqu'il partit jeudi soir vers 10 heures de l'île Saint-Honorat pour se rendre dans le port de Saint-Raphaël. Au travers de la Boulerie, il fut enveloppé par une brume assez intense. Les passagers, peu habitués aux choses de la mer, éprouvèrent une certaine inquiétude qui ne fit qu'augmenter lorsqu'ils entendirent des pêcheurs, qui avaient tendus leurs filets à l'endroit où se trouvait à ce moment-là le yacht, crier au capitaine que s'il continuait à marcher dans cette direction il allait se jeter à la côte.

Pris de peur, les passagers insistèrent pour que l'on abordât à la Boulerie, ce qui fut fait. Seuls, quelques passagers continuèrent leur route sur le yacht et n'eurent pas à s'en repentir, car le reste du voyage s'opéra sans encombre et surtout sans danger.

On soupçonne les pêcheurs d'avoir voulu simplement éloigner, par leurs avis, l'*Amphiaster* de sa route, afin qu'il ne passât dans leurs filets qui eussent été endommagés par l'hélice du yacht.

**Grasse.** — Mercredi matin, les appels du clairon et le tocsin apprenaient à la population qu'un incendie venait de s'allumer. En quel endroit le sinistre s'est-il déclaré ? Voilà la question que tous se posaient, quand une publication à son de trompe est venue les renseigner. Le feu dévorait la forêt de la Marbrière, cette forêt obtenue avec tant de peine et qui a coûté à la ville près de cent mille francs.

Immédiatement des secours s'organisaient : M. le sous-préfet Grassi se rendait sur les lieux, ainsi que MM. Bertrand, maire, l'inspecteur des forêts, Merle, Maubert-Nicolas, adjoints, Bernier, capitaine de gendarmerie, des officiers du 23<sup>e</sup> chasseurs.

Le feu a été combattu avec beaucoup de zèle et d'intelligence ; mais ce n'est que vers sept heures qu'on a pu s'en rendre entièrement maître. Quinze hectares de bois de pins ont été la proie des flammes, et les pertes, causées par ce sinistre, atteignent quelques milliers de francs.

Les incendies de forêts sont fréquents depuis quelque temps. Ainsi, on a eu à en signaler, outre celui de la Marbrière, deux autres dans les environs : un au quartier de Garibondy et un autre au Bar.

En Suisse aussi, un bois entier a été la proie des flammes ; pareil fait, paraît-il, ne s'était pas vu depuis de longues années.

Dans l'espace de deux années, voilà la troisième fois que le feu se déclare dans la forêt de la Marbrière. Ces sinistres répétés semblent donner plus de force à la proposition émise par M. Albert Linus, conseiller municipal, qui demandait que cette forêt fut entièrement débroussaillée et le sol tenu dans un état constant de propreté.

Assez de montagnes sont déboisées pour que nous ne prenions pas des précautions infinies afin de conserver au moins les forêts dont les plantations ont été obtenues à force de patience et d'argent.

Nous venons de parler de déboisement. Le gouvernement s'est ému de ce péril national et une proposition de loi, déposée sur le bureau de la Chambre, dit qu'à partir du premier janvier 1893, le crédit annuel affecté à la restauration et à la conservation des terrains en montagne sera fixé à cinq millions de francs.

De son côté, la Société des Amis des Arbres, fondée à Nice par M. le docteur Jeannel, poursuit son œuvre avec courage et dévouement, afin de remédier, dans la mesure du possible, à la misère et à la dépopulation, conséquences du déboisement.

Elle fait un chaleureux appel à toutes les bonnes volontés, car lorsque la nation est menacée, dit son excellent président M. le docteur Jeannel, lorsqu'elle est atteinte dans sa vitalité autant que dans sa richesse, il faut que les hommes s'unissent pour conjurer ce péril commun.

M. le docteur Jeannel a grandement raison : la restauration des terrains en montagne, c'est la conservation du sol natal, c'est la sécurité des montagnards, c'est l'aménagement des eaux par des barrages boisés, des canaux d'alimentation et d'arrosage portant la vie et la fécondité là où aujourd'hui la terre est morte et le peuple misérable.

La Société s'est donnée aussi pour mission de guérir le paysan de sa haine aveugle pour la forêt. Elle saura certainement arriver à un résultat satisfaisant, surtout si elle parvient à faire comprendre aux gens de la campagne le mal immense du déboisement. Ainsi 30 départements, dont les forêts avaient été anéanties, ont perdu 89,000 habitants depuis le recensement de 1886 et les désastres annuels produits par les inondations se soldent par 89,000,000.

Ces chiffres sont assez tristes pour se passer de commentaires.

**Gênes.** — La liste des bâtiments français formant la division qui doit se rendre à Gênes, sous le commandement de l'amiral Rieunier, est définitivement arrêtée. La voici :

Les cuirassés *Formidable*, *Courbet*, *Dévastation*, le croiseur *Cécille*, le croiseur-torpilleur *Wattignies* et deux torpilleurs de haute mer.

La Hollande envoie à Gênes la frégate *Johan-Willem-Friso*. Ce navire a quitté le Havre le 17 courant.

## CAUSERIE

### Les causes de la catastrophe de St-Gervais

Dernièrement, dans une séance de l'académie des sciences, M. Daubrée a transmis une note intéressante de MM. J. Vallot et Delebecque sur les causes de la catastrophe de Saint-Gervais :

« La catastrophe survenue à Saint-Gervais le 12 juillet 1892, à la suite d'une avalanche descendue des glaciers du mont Blanc, a été si extraordinaire, disent MM. Vallot et Delebecque, que nous avons tenu à en déterminer les causes d'une façon très précise. Le 19 juillet, accompagnés de M. Etienne Ritter, étudiant à l'université de Genève, et des guides Gaspard Simond et Alphonse Payot (tourneur), de Chamonix, nous sommes montés jusqu'à la base de l'aiguille du Goûter, à l'altitude de 3,200 mètres, et nous avons les premiers exploré complètement la région d'où l'avalanche s'est détachée. Voici le résultat de nos observations :

« A la base de l'aiguille du Goûter se trouve le petit glacier de Tête-Rousse, formant un plateau horizontal. L'extrémité de ce glacier s'avance, sans surplomb, sous une inclinaison de 40 degrés, entre deux arêtes convergentes, terminant le bassin de réception au-dessous duquel se trouve un couloir rocheux escarpé.

« Nous avons reconnu que la partie frontale de ce glacier avait été enlevée, laissant à sa place un espace demi-circulaire, limité en amont par une muraille de quarante mètres de haut, dont l'inclinaison se rapproche beaucoup de la verticale.

« A la base de cette paroi s'ouvre, dans la glace même, une caverne de forme lenticulaire parfaitement visible

de différents points de la vallée de l'Arve, et mesurant 40 mètres de diamètre sur 20 mètres de hauteur. Cette caverne communique, par un couloir encombré de blocs de glace, avec une cavité cylindrique à ciel ouvert, à parois verticales, résultant de l'effondrement sur place d'une partie du glacier. L'existence de cette dernière cavité, mesurant 80 mètres de long sur 40 mètres de large et 40 mètres de profondeur, n'avait pas été soupçonnée.

« L'examen de ces deux cavités a montré, en maints endroits, des parois de glace polie et transparente qu'on ne rencontre jamais dans les glaciers à cette altitude, et qui prouvent d'une manière certaine un contact prolongé avec l'eau. La forme de la première caverne, libre de glaces, rappelait, par ses concavités polies, celle des Marmites de géants.

« Notre opinion, disent les auteurs, est que, par l'accumulation des eaux du glacier, un lac intérieur s'est formé entre les deux arêtes rocheuses convergentes, à la faveur de seuils rocheux dont l'un est parfaitement visible au-dessous du glacier. (Un lac analogue et dans la même position existe à ciel ouvert au Plan-de-l'Aiguille, au-dessus de Chamonix.) Cette eau, augmentant sans cesse, peut avoir miné peu à peu la croûte de glace qui recouvrait la cavité supérieure ; la voûte, devenant trop faible, s'est alors effondrée, exerçant sur l'eau une pression énorme qui a rompu et projeté violemment la partie inférieure du glacier. Peut-être même la simple pression de l'eau accumulée a-t-elle pu, à un moment donné, occasionner cette rupture.

« Ainsi s'explique la quantité d'eau considérable qui s'est précipitée d'un seul coup dans la vallée, emportant sur son passage la terre des rives et formant la boue liquide qui s'est répandue dans les parties basses.

« Cette eau a emporté avec elle toute la partie inférieure du glacier, qu'elle avait arrachée et projetée en avant, pour s'ouvrir un passage. Quant au plafond du cirque d'effondrement, il paraît être resté à peu près entièrement au fond de la cavité, remplaçant l'eau du lac souterrain.

« Parmi les rares blocs qui sont restés dans le voisinage, nous en avons remarqué quelques-uns formés d'une boue stratifiée glacée, qui n'a pu se déposer qu'au fond d'un lac.

« En présence de l'existence certaine d'une masse d'eau considérable, l'hypothèse d'une simple avalanche de glace doit être écartée, la faiblesse de la pente et la largeur de la vallée au-dessous du mont Lachat ne permettant pas d'ailleurs à des matériaux solides de continuer leur route.

« D'après nos mesures, la quantité d'eau fournie par l'effondrement supérieur est d'environ 80,000 mètres cubes, auxquels il faut ajouter 20,000 mètres cubes pour la grotte d'entrée, et de 90,000 mètres cubes de glace arrachée à la partie frontale du glacier, ce qui forme un total de 100,000 mètres cubes d'eau et 90,000 mètres cubes de glace. On comprend facilement les effets destructifs d'une pareille avalanche.

« Il est probable que ce lac sous-glaciaire, qui résulte de la configuration des lieux, se reformera peu à peu. Le remède consisterait à faire sauter des seuils rocheux, de manière à ménager un écoulement à l'eau de fusion du glacier ; mais ce serait une opération fort difficile. De pareilles formations ne sont heureusement guère à craindre dans d'autres localités, les grands glaciers ayant une marche beaucoup trop rapide pour permettre à l'eau de s'accumuler, et les glaciers supérieurs s'arrêtant d'habitude à une moraine perméable. »

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Cela devait arriver ! Les cochers de Paris, qui sont nés malins, ont profité de la température torride dont nous jouissons — même à l'ombre — pour se mettre en grève. Il faisait si chaud que personne n'osait s'aventurer sur les boulevards et que le nom seul de la rue Réaumur donnait une soif ardente. La grève des cochers n'a que médiocrement agacé le public pour l'excellente raison qu'il ne reste guère à Paris que les gens qui ne prennent pas de fiacres. Aussi les cochers s'empressent-ils de reprendre le fouet et de monter sur leurs sièges en déclarant solennellement qu'ils recommenceront

prochainement à « formuler leurs revendications » si on ne leur donne pas le compteur horo-kilométrique. C'est là une plaisanterie amusante : à toutes les époques, les cochers ont fait des efforts heureux pour carotter le « bourgeois » en essayant de lui persuader que de midi un quart à une heure dix minutes, il y a deux heures de course. Je ne vois pas bien comment le « bourgeois » — qui m'intéresse plus que le cocher — pourra se défendre lorsqu'on lui réclamera le prix de 10,000 tours de roue, alors que le char numéroté n'en aura exécuté que 6,666. Je crois que le cocher n'est pas améliorable, qu'il faut s'en servir tel qu'il est, puisqu'on ne peut pas s'en passer et que le public pourra mettre un terme aux grèves quand il le voudra. Il lui suffira de supprimer les pourboires aux cochers pendant un nombre de semaines égal au nombre de jours pendant lesquels les « sapins » seront restés sous la remise. J'ajouterai que le public parisien est tellement hanté par l'habitude du pourboire qu'il n'aura jamais le courage d'user de cette légitime représaille.

La routine est une si belle chose que l'expérience du passé n'a pas suffi pour empêcher le « four » noir que font en ce moment les organisateurs de la pseudo-fête de charité du jardin des Tuileries. En général, toutes les fois qu'on a voulu soustraire ce jardin aux bébés et aux nourrices, à Guignol et aux distributeurs de pain aux moineaux, on a favorisé quelque « fumisterie » : les fauves des ménageries foraines, les saltimbanques, les bonneteurs et la pire société des barrières sont venus emposter le coin le plus charmant de la ville. L'hygiène morale et l'hygiène matérielle ont subi de regrettables assauts. Il semblait que le simple bon sens aurait dû interdire aux autorités de priver le public, en plein été, d'une de ses promenades les plus commodes. Il n'en a rien été. On a fait sonner bien haut les grands mots de charité, de solidarité, de Cronstadt, d'alliance, avec accompagnement d'*Hymne russe* et de *Marseillaise* ; et l'on aboutira probablement à un déficit. Je me demande qui le comblera, et quel effet cette catastrophe produira à l'étranger ! Il semblerait qu'on ne puisse rien refuser à messieurs les saltimbanques parce que, de temps en temps, ils donnent un peu d'argent à la caisse des écoles municipales. C'est assurément très bien de leur part ; mais si j'avais l'honneur d'être préfet de la Seine, j'interdirais Paris à tous ces faiseurs-voir de phénomènes et teneurs de baraques. Paris y gagnerait en propreté et en élégance. Il s'y est implanté, par suite de tolérance que je regrette, une population très nombreuse de déclassés venant un peu de partout, qui sont souvent un danger pour la tranquillité générale.

Nous sommes en plein dans la grande décade de Trouville-Deauville, et j'ai le devoir d'en rendre compte. Cette période d'encombrement doit être considérée au point de vue sportif et au point de vue du mouvement mondain que le sport provoque. A Deauville, jamais la réunion n'a été plus belle ; le nombre des concurrents et l'affluence des sportmen, l'intérêt des courses qui offrent chaque jour des surprises, assurent le progrès constant de l'hippodrome Deauvillois, si bien situé pour servir de point de ralliement aux stations balnéaires de la côte, entre l'embouchure de la Seine et celle de l'Orme. Malheureusement, le nombre des étrangers, à Trouville surtout, n'est pas aussi considérable qu'il devrait l'être : ce qui tient à l'habitude que prennent certaines grandes familles d'aller, dès juillet, dans leurs terres patrimoniales, sans parler des mauvais bruits qu'on a fait courir l'an dernier sur l'eau du pays. Il y a beaucoup de villas à louer bien que certains clubmen aient eu l'excellente idée de se réunir par groupes et de louer une villa, au lieu d'aller à l'hôtel. C'est, je le constate, la manière la plus agréable de vivre : on a un bon cuisinier, de bons valets de chambre, de bons lits et on ne s'abîme pas l'estomac en mangeant la nourriture monotone des tables d'hôte. C'est à Deauville surtout que cette mode a réussi et que l'on rencontre beaucoup de ces aimables phalanstères.

La vie, du reste, à Trouville et à Deauville, est fort simple, et même, par moment, un peu monotone. On potine, on se promène sur les planches, on se promène dans la campagne normande, on dine longuement. Le casino de Deauville est à peine entr'ouvert. On a pour principale distraction l'Eden, café-concert, situé au bout de la plage où Kam-hill chante des rengaines et M<sup>me</sup> Bonnaire des chansons salées. Yvette Guilbert doit venir donner une représentation. Tout cela, on l'avouera, est un peu usé ; il eut mieux valu peut-être varier un peu plus le répertoire. Le casino de Trouville donne des représentations théâtrales assez suivies, où de bonnes petites troupes d'ensemble jouent des pièces connues. Ce n'est pas cela qui attirera le monde élégant. Il est temps de

renouveler le répertoire des villes d'eaux. C'est ce qu'essaie de faire à Cabourg le directeur artistique du casino, M. J. Crémieux, qui essaie de montrer aux baigneurs des choses qu'ils n'ont pas vues à Paris. En ce moment, il donne un spectacle d'ombres chinoises : c'est une pièce entremêlée de chansons et de musique inédite, dues aux protagonistes du *Chat-noir*. Cela s'appelle la *Course au fauteuil* et renferme des scènes d'un haut comique. Le dernier tableau, *Sur la plage*, représente les silhouettes des notabilités qui sont venues respirer céans l'air de la mer. On ne peut passer une heure plus agréablement. Je suis persuadé que M. J. Crémieux, encouragé par le succès, donnera des choses nouvelles l'an prochain, et que nous aurons le soir des distractions inédites. Je ne connais rien de plus ennuyeux que de réentendre des opéras, des opérettes, des vaudevilles qu'on a vus à Paris où ils étaient beaucoup mieux interprétés.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

L'OR ET L'ARGENT DANS LE MONDE. — Une statistique curieuse des stocks d'or et d'argent dans les principaux pays du monde entier vient d'être publiée par le directeur de la Monnaie des Etats-Unis, M. Leech. Voici le tableau de ces évaluations évidemment approximatives et probablement très discutables :

	(Milliers de francs)	
	Or	Argent
France.....	4.500.000	3.500.000
Etats-Unis.....	3.435.000	2.780.000
Grande-Bretagne.....	2.750.000	500.000
Allemagne.....	2.500.000	1.025.000
Belgique.....	325.000	275.000
Italie.....	468.025	251.000
Suisse.....	75.000	75.000
Autriche-Hongrie.....	157.650	450.000
Pays-Bas.....	125.000	325.000
Russie.....	950.000	300.000

Pour le monde entier, le stock d'or atteint 18 milliards 284,685,000 francs, et le stock d'argent, 19,723,500,000 francs.

Si l'on rapporte les chiffres ci-dessus au chiffre de la population pour chaque pays, on trouve les résultats suivants (moyenne par habitant) :

	Or	Argent	Total
France.....	115.35	89.75	205.10
Etats-Unis.....	52.85	42.75	95.60
Grande-Bretagne.....	72.35	13.25	85.60
Allemagne.....	50.50	20.70	71.20
Belgique.....	53.50	45.10	98.40
Italie.....	15.10	8.10	23.20
Suisse.....	25 »	25 »	50 »
Autriche-Hongrie.....	3.85	11.25	15.10
Pays-Bas.....	27.75	72.20	99.95
Russie.....	8.40	2.65	11.05

Un journal allemand, *Himmel und Erde*, donne d'assez curieux renseignements statistiques sur la distribution de la chaleur à la surface de l'Europe, aux différentes époques de l'année.

Nous y remarquons surtout l'influence des mers, qui fait que Londres, à 38° 31' du pôle, a la même température moyenne que Paris, à 41° 10' du même pôle, et même que Buda-Pesth, à 42° 31', deux degrés plus au sud que Londres. Mais on a, en moyenne de janvier, 3° 5 à Londres et — 1° 4 de température centigrade à Buda-Pesth, et, comme moyenne de juillet, 17° 9 à Londres et 22° 3 à Buda-Pesth, c'est-à-dire que dans la première localité, les hivers sont moins froids et les étés moins chauds, la mer dont l'Angleterre est entourée réagissant sur les températures excessives pour les rapprocher de la moyenne.

D'après la *Revue générale des sciences pures et appliquées*, MM. H. Droop Richmond et Hussein Off, chimistes du laboratoire khédival du Caire, viennent de découvrir un nouvel élément.

Ce nouveau corps proviendrait d'un alun fibreux recueilli pendant ces dernières années par S. E. Johnson Pacha dans le lit d'un cours d'eau de la Haute-Egypte. En faisant l'analyse de ce minerai, MM. Richmond et Off constatèrent la présence du cobalt, du fer, de l'alu-

minium, du manganèse et celle d'un autre oxyde dont les propriétés seraient notablement différentes de celles des autres oxydes métalliques connus.

Cet oxyde serait celui d'un nouveau métal qu'on a appelé *Masrium*, du nom arabe de l'Egypte (Masr); le minerai d'où on l'a extrait a été dénommé *masrite*; enfin le symbole chimique adopté pour représenter cet élément est Ms.

Sans vouloir entrer dans le détail des opérations effectuées pour obtenir les composés de ce corps, nous dirons seulement que la détermination approximative du poids atomique du *masrium* et l'ensemble des réactions de ses sels permettent de le ranger dans le tableau de Mendelejeff, dans la famille du glucinium, calcium, strontium, baryum, à la place d'un élément hypothétique dont le poids atomique serait 225.

On n'a pas encore pu isoler ce nouveau métal, en employant les procédés de réduction ordinairement suivis pour obtenir les corps de cette famille.

Cet élément, se rattachant d'une part, aux métaux alcalino-terreux, d'autre part, au groupe du zinc, pouvant d'ailleurs donner une sorte d'alun avec le sulfate d'alumine, révèle ainsi des propriétés tout individuelles. Sa découverte, si elle se confirme, constituera donc un fait important dans l'histoire de la chimie moderne.

LE BOURDON DU SACRÉ-CŒUR. — Le gigantesque bourdon destiné à l'église du Sacré-Cœur et qui porte le nom de la *Savoyarde* va être prochainement expédié à Paris. On sait qu'il ne pèse pas moins de 25,000 kilogrammes.

L'architecte chargé des travaux de la basilique vient de faire aménager un vaste emplacement, où la cloche sera remise en attendant que le clocher soit construit.

Mais ce ne sera pas avant deux ans que les Parisiens pourront l'entendre.

On rappelle à ce propos que ce bourdon n'est pas encore la plus pesante des cloches fondues jusqu'à ce jour.

On sait, en effet, que la fameuse cloche de Moscou, la *Géante*, était si lourde qu'il fallait vingt-cinq hommes pour la mettre en branle. Son poids était de trois cent mille livres.

En Chine, notamment à Pékin, on en voit plusieurs qui pèsent soixante mille kilos.

A Marseille, le bourdon de Notre Dame de la Garde est d'un poids d'environ dix-huit mille kilos.

Quant à la célèbre cloche de la *Liberté*, à Philadelphie, qui pèse cent cinquante mille livres, il faut douze hommes pour la mouvoir.

La *Savoyarde*, plus modeste, se contentera de huit à dix sonneurs.

On a procédé, ces jours derniers, à la chambre des notaires, à l'adjudication du palais de Biarritz, autrefois dénommé villa Eugénie.

Cette demeure splendide, qui était restée jusqu'à présent la propriété de l'impératrice Eugénie, comprend un superbe palais de style Louis XIV, construit en pierre avec fond en brique et faisant face à la mer.

Le palais est composé de deux corps de bâtiments très importants tous les deux.

Il est environné d'un parc superbe, situé dans une position merveilleuse. Le tout occupe une surface de vingt-cinq mille mètres environ.

La mise à prix était de 400,000 francs. Les acquéreurs étaient peu nombreux, car palais et parc ont été adjugés 400,100 francs.

C'est, paraît-il, une grande banque parisienne qui a fait cette acquisition.

LA POSTE EN ANGLETERRE. — Il résulte du rapport que vient de publier sir James Fergusson sur le fonctionnement du *Post office*, que le nombre de lettres, cartes postales, livres, journaux et colis distribués par l'administration des postes atteint maintenant près de trois milliards dans l'année (exactement 2,716,578,365), en augmentation de 3/5 pour cent sur l'année dernière.

Sur le nombre total de lettres (1,767,500,000), 32,000 environ ont été affranchies sans indication d'adresse et parmi elles 1,724 renfermaient de l'argent, des banknotes et des chèques pour une somme de plus de 15,700 liv. st. (392,500 fr.).

Le personnel permanent chargé de cet immense travail comprenait, l'an dernier, 68,231 personnes (4,363 de plus qu'en 1890). Le département a employé en tout 125,762 personnes, dont 16,000 femmes. Les dépenses de personnel se sont accrues, en 1891, de liv. st. 135,000 (3,375,000 fr.) par suite de la révision des traitements intervenue au mois d'août de cette année.

Les caisses d'épargne postales vont en progressant. Les sommes portées au compte des déposants, à titre d'intérêt, on atteint, en 1891, liv. st. 1,658,148, soit liv. st. 104,793 (2,619,825 fr.) de plus que l'année précédente.

Le total, y compris l'intérêt, qui est resté au crédit des déposants à la date du 31 décembre 1891 était de liv. st. 71,608,002, soit liv. st. 3,973,195 (99,329,875 fr.) de plus qu'à la fin de l'année précédente.

De plus, la somme totale employée en fonds d'Etat par l'entremise de la banque des caisses d'épargne postales s'est élevée à liv. st. 5,087,766, soit une augmentation de plus de liv. st. 400,000 (10 millions de francs).

Dans le courant de l'année dernière, 317 bureaux additionnels de télégraphe ont été joints à des bureaux de poste. A la date du 31 mars, le nombre de bureaux de télégraphe en fonctionnement dans les bureaux de poste était de 6,229 et aux stations de chemins de fer de 1,747. Le nombre des dépêches s'est accru dans l'année de 3,276,269, soit de 4.9 pour cent.

Les télégrammes de l'intérieur ont atteint le chiffre de liv. st. 1,848,974, ce qui fait ressortir en moyenne le prix de chacun d'eux à 7,77 pence, l'an dernier. L'exploitation du téléphone Paris-Londres, qui a été ouverte le 1<sup>er</sup> avril 1891, a été satisfaisante. Le nombre des conversations s'est accru de 1,221 (avril 1891) à 2,157 (avril 1892), ce qui a nécessité une seconde ligne.

VARIÉTÉS

L'Electricité aux Etats-Unis

On a déjà constaté de nombreux cas de perturbation dans le fonctionnement des appareils télégraphiques ou téléphoniques, dont la cause est due au passage simultané, côte à côte, de plusieurs courants électriques, les uns puissants pour la force motrice ou la lumière, les autres beaucoup plus faibles pour la télégraphie et la téléphonie. Cette promiscuité n'occasionne pas seulement des risques de troubles dans le service; elle peut être aussi une source de réels dangers pour les personnes. Aussi existe-t-il partout un antagonisme très caractérisé entre les administrations des lignes télégraphiques ou téléphoniques et les Compagnies d'électricité.

A mesure que l'emploi de l'électricité se généralisera dans la vie publique, il est facile de prévoir que les conflits deviendront de plus en plus fréquents si l'on ne trouve pas un *modus vivendi* plus favorable.

Or le pays par excellence de l'électricité, c'est évidemment les Etats-Unis, où la nouvelle force est utilisée en applications extrêmement variées. Il est donc intéressant de connaître comment les choses se passent dans ce pays. Une note de l'*Elektrotechnische Zeitschrift*, reproduite par l'*Electricien*, nous donne précisément sur cette situation des renseignements très détaillés.

Tout d'abord, il est important de constater qu'aux Etats-Unis, les revendications se changent plutôt entre Compagnies privées qu'entre les Compagnies et les monopoles de l'Etat.

On s'efforce, de part et d'autre, au surplus, d'éviter tout ce qui deviendrait une source d'embarras dans l'exploitation.

Dans ce pays, les installations électriques de courants de haute tension, alternatifs ou continus, sont beaucoup plus répandus qu'en Europe; presque chaque village possède sa petite usine électrique, les fils aériens sont posés sur les mêmes poteaux que les conducteurs télégraphiques et téléphoniques.

La moitié des réseaux des tramways est exploitée par l'électricité: les nouvelles lignes créées le sont exclusivement. La traction électrique se fait à meilleur compte, elle donne une grande sécurité de fonctionnement, surtout pendant les temps d'hiver. Les courants continus sont employés à des tensions de 220 ou 500 V, avec retour par les rails.

C'est l'usage de disposer les lampes à arc en tension



par séries de 50 et 100. Les plus grandes machines pour lampes à arc possèdent une capacité de 5,000 V et 7 à 10 A. Si une machine ne suffit plus, on en intercale une deuxième en série. Les transformateurs à courants continus sont peu usités.

Pour les lampes à incandescence, les courants alternatifs sont fréquemment employés avec transformateurs. La tension primaire est ordinairement de 1,000 V, avec une fréquence de 120 à 140, soit 1,400 à 1,700 alternances par minute. Au lieu de créer des sous-stations de transformateurs, alimentant tout un district, suivant la coutume établie en Europe, chaque consommateur dispose d'un seul transformateur suspendu à une façade de la maison, d'une capacité variant de 800 à 3,000 W. Quand il se montre insuffisant, un deuxième ou davantage est adjoint en parallèle au premier.

Si aucune loi ou règlement n'y apporte d'obstacle — comme c'est le cas pour la ville de New-York, par exemple — les lignes sont toujours aériennes et consistent en fils de cuivre isolés par du caoutchouc et reposant sur des isolateurs en verre vert. Sur le parcours commun des lignes téléphoniques et télégraphiques, les conducteurs des courants intenses sont fréquemment placés sur les poteaux en dessous des conducteurs téléphoniques, qui, sauf dans les grandes villes, où on a recours aux câbles, sont toujours aériens et forment des faisceaux de 100 fils placés à de très grandes hauteurs au-dessus des maisons sur des supports géants.

A New-York, la capacité des câbles ne peut dépasser 0,05  $\mu$ F par kilomètre pour une résistance kilométrique de 27,500 par simple fil.

La valeur maxima du produit de la résistance par la capacité est de 15,000. Les lignes transcontinentales ont un retour métallique. Dans les villes, on utilise souvent le retour par la terre.

La plus grande distance qui sépare deux conversations téléphoniques est de 1,440 kilomètres, entre Chicago et New-York; il y a couramment des correspondances entre New-York et Buffalo, 732 kilomètres, entre New-York et Pittsburg, 724 kilomètres. Les lignes de la *Long-Distance Téléphone Co* sont posées sur les poteaux en longue spirale, pour combattre les effets d'induction.

Dans ces positions relatives des lignes, ce qu'il fallait avant tout éviter, ce sont les effets d'induction électrostatique, lorsqu'un conducteur de courant alternatif court parallèlement à un fil téléphonique. Ils sont, d'une façon satisfaisante, écartés par l'emploi d'un conducteur de retour à fil disposé en spirale.

Dans le cas d'emploi du conducteur de retour métallique, sa torsion spiraliforme combinée avec son éloignement au-dessus des lignes de courants puissants donne des résultats de fonctionnement si satisfaisants qu'on peut considérer ces sortes d'installations comme indemnes de dérangements.

Les poteaux téléphoniques, très élevés, portent vers leur sommet un certain nombre de traverses destinées au soutien des fils des téléphones, et au-dessous, à la moitié ou aux deux tiers de la hauteur, une autre traverse pour la ligne des courants forts. Les deux fils conducteurs courent étroitement rapprochés l'un de l'autre, des deux côtés du poteau et au même niveau. Les fils téléphoniques sont, par cet arrangement, inclus dans la zone cunéiforme exempte d'induction, et sont mieux protégés que s'ils étaient sur un poteau spécial latéral très éloigné.

Entre la ligne des courants forts et celle des courants faibles est interposée une triple isolation : deux isolateurs par isolateurs en verre, et un par le revêtement en caoutchouc du conducteur à courants alternatifs et, en outre, une portion importante du support. Entre les forts courants et la terre, au contraire, n'existe qu'une double isolation. On voit de quel côté, éventuellement s'ouvrirait le passage.

Un troisième mode de dérangement fut considéré comme le plus grave, le débordement direct du courant dans le téléphone par le retour d'un tramway électrique à travers la terre; il n'y eut aucune protection contre cette éventualité en dehors du conducteur métallique de retour qui — lorsqu'un fil unique sert pour un grand nombre de lignes — peut être désigné comme une terre artificielle.

Presque tous les réseaux de tramways sont à fils aériens avec retour par les rails, et système à trolley pour

prise de courant. Au démarrage, les moteurs qui parcourent les voies absorbent de 100 à 120 A. En présence de ces intensités, la terre n'est plus un conducteur de résistance nulle. A l'instant de l'afflux du courant, une subite élévation du potentiel de la terre se produit dans la région de cette section de voie. Si une ligne téléphonique est établie perpendiculairement à la direction de la voie avec une jonction à la terre dans le voisinage de celle-ci, l'autre extrémité en étant éloignée, un courant se manifeste dans le téléphone au moment même de l'accroissement du potentiel du sol, au démarrage du moteur. Ce n'est pas un courant induit, mais bien un courant directement dû à la différence de potentiel des deux extrémités de la ligne téléphonique reliées à la terre.

Il n'y a de remède à cet inconvénient que la séparation complète de la ligne téléphonique ou de la ligne de retour des tramways d'avec le sol.

Les Compagnies téléphoniques demandent que les réseaux de tramways aient un conducteur de retour isolé de la terre; les Compagnies de tramways élèvent les mêmes réclamations à l'égard des premières. Celles-ci fondent leurs prétentions sur ce fait, qu'elles étaient en possession de l'usage du sol bien avant l'avènement de la traction électrique, et que c'est au dernier venu à céder.

Les tramways répliquent que la terre est un bien commun, et qu'ils ont autant de droit d'en jouir comme retour, dont ils ne peuvent se priver, que les téléphones, tandis que les lignes téléphoniques seraient à l'abri de tout dérangement par l'application d'un retour métallique.

Les décisions judiciaires intervenues dans ce conflit ont été en faveur des exploitations de tramways.

Les Compagnies téléphoniques ont adopté le circuit bimétallique, et la paix est rétablie.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 15 au 21 août 1892

SAINT-TROPEZ, b.	Vierge-Marie, fr., c. Doglio,	sable.
ID.	b. Elisa, fr. c. Roux,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin.	id.
ID.	b. Marie, fr., c. Dalbéra,	id.
ID.	b. Tante, fr., c. Albert,	id.
CANNES,	b. Ville-de-Marseille, fr. c. Jaume,	id.
ID.	b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone,	id.
ID.	b. Indus, fr., c. Phion,	id.
ID.	b. Marie, fr., c. Dalbéra	id.
SAN REMO, b.-g.	Vergine del Carmine, ital. c. Vassalo,	vin.

Départs du 15 au 21 août

SAINT-TROPEZ, b.	Vierge-Marie, fr., c. Doglio,	sur lest.
ID.	b. Elisa, fr., c. Roux,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, fr. c., Davin,	id.
ID.	b. Marie, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. Tante, fr. c. Albert,	id.
ID.	b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume,	id.
ID.	b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone,	id.
ID.	b. Indus, fr., c. Phion,	id.
ID.	b. Marie, fr., c. Ferrero,	id.

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur JEAN CACCIO sont invités à se rendre le trente août courant, à neuf heures du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, pour assister à la reddition de compte du syndic définitif, et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Pour le Greffier en Chef,  
A. Crocco, C. G.

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

MACHEFER POUR REMPLISSAGES

Rendu par wagons dans les gares du département

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

LA MUSELIÈRE COMPAGNAC

se trouve chez M<sup>me</sup> GAMBA, mercière

RUE DES ORANGERS, CONDAMINE

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare  
MONACO-CONDAMINE

En vente à l'Imprimerie de Monaco:

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

Madame DAVOIGNEAU-DONAT

Médaille d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers, 1883; de Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS, SOUVENIRS DE MONTE CARLO

BIJOUTERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, PARFUMERIE

ÉVENTAILS, GANTS, LINGERIE, PARAPLUIES

OMBRELLES, CANNES, ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

Articles de voyage

Maison recommandée — On parle toutes les langues.

Française ou étrangère, parisienne ou provinciale, toute femme a un conseiller intime, un guide ami, qu'elle consulte avec confiance et auquel elle obéit sans discuter, chaque fois qu'il s'agit du gouvernement de sa petite personne, de l'ordonnement de sa maison et même de l'éducation de ses bébés.

Elle lui demande des leçons d'élégance, d'économie, de bien-séance; des conseils pour ses travaux, des renseignements sur tous les points qui touchent à sa toilette ou qui intéressent sa beauté. Enfin, nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer tous les services qu'il lui rend. Cet ami si précieux, c'est un journal de modes, et, parmi tous, le *Moniteur de la Mode* est celui dont les oracles font loi.

Ses dessins sont confiés aux artistes les plus habiles en ce genre, et dont les noms sont réputés depuis longues années; ses renseignements sont puisés aux sources les plus sûres et toujours donnés en primeur; ses patrons, exécutés sous la direction d'une coupeuse émérite. Il s'occupe d'ameublement, de travaux intéressants et nouveaux; sa partie littéraire est due à la collaboration de nos meilleurs auteurs; une correspondance des plus soignées tient en rapport direct la rédactrice et les abonnés, et l'on peut dire qu'il est impossible de trouver une publication plus complète au point de vue de la famille, et qui puisse, à plus juste titre, s'intituler journal du foyer.

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis. — Il est édité par ABEL GOUBAUD, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1892